

# Vers une nouvelle étape pour le programme LEADER en Auvergne Rhône-Alpes

## Quels enjeux de développement pour quel espace rural ?

Nouveau « référentiel rural » au niveau national (concernant désormais 88% des communes et 33% de la population), nouvelle maille pour l'appel à candidature des Groupes d'Action Locale (GAL) en Auvergne Rhône-Alpes (de l'ordre de 12 à 15 entités, en couverture quasi exhaustive, plutôt que les 43 actuelles, discontinues) : que signifie cet élargissement de focale pour appréhender la ruralité et ses enjeux en France, et quelles conséquences quant aux actions de développement à ces nouvelles échelles ?

Plus on regarde large une réalité géographique, et plus on est conduit à saisir les effets de systèmes la concernant, les interdépendances internes, qui permettent de justifier une unité d'approche, tandis que l'hétérogénéité augmente.

En simplifiant, disons que LEADER a été, à l'origine, une proposition d'intervention basée sur :

- **La lecture des handicaps de la ruralité**, en vue d'une action compensatrice en faveur de territoires en difficulté de développement
- **La culture du « projet de territoire »**, en quête de ses spécificités, son homogénéité, son identité motrice d'un nouvel élan de développement
- **L'invitation à développer les logiques endogènes**, voire autonomes, pour que le territoire concerné puisse renforcer ses moyens de « s'en sortir par lui-même ».

En dédiant le programme à des entités territoriales environ 3 fois plus amples, et couvrant la Région de façon quasi-exhaustive (hors périmètre des métropoles), sans « zone blanche », on change nécessairement de logique :

- **A la place des handicaps (sauf à les voir partout en AURA...): une approche par les transformations à opérer**, dans le cadre de la transition écologique et énergétique. Passage d'une politique de compensation à une politique de transformation.
- A la place du « projet de territoire » (impossible à énoncer compte tenu de l'hétérogénéité des situations rassemblées) : le « projet de réseaux », qui vise à connecter des ressources hétérogènes pour amplifier leur intérêt (ressources de services, ressources de compétences, ressources productives...).
- A la place de l'autonomie endogène (avec sa tendance à l'autonomie soustractive : « faire sans les autres ») : l'autonomie dans les interdépendances, c'est-à-dire l'autonomie capacitatrice (« savoir faire par soi-même », parmi les autres).

Approfondissons cette notion de « projet de réseaux » qui articule les trois points précédents. De quels réseaux s'agit-il ?

D'abord de **réseaux d'accès**, donc d'infrastructures (y compris numériques). En ayant à l'esprit que des réseaux d'accès sans service pour les activer (offres de mobilité, « infostructure » et outils numériques) sont sans effet. Le programme LEADER n'est pas dédié à des investissements lourds et infrastructurels, mais il peut contribuer à améliorer les offres de services sur les réseaux, matériels et numériques.

Ensuite de **réseaux d'action**, c'est-à-dire de réseaux d'acteurs qui s'organisent ensemble, se coordonnent, font circuler des informations, connaissances, compétences. A condition que les précédents le rendent possible, mais en y ajoutant donc une « couche » organisationnelle, cognitive. Nécessité d'autant plus urgente pour des sujets difficiles comme la régénérescence des petites

centralités, l'invention de nouvelles formes de tourisme, et l'accueil de nouvelles formes d'emploi et d'activité

Enfin des **réseaux productifs**, c'est-à-dire des réseaux qui transforment les bénéfices des réseaux d'action en valeur ajoutée pour leurs parties prenantes : réseaux d'acteurs du bâtiment et de la construction durable qui s'organisent autour des filières de matériaux biosourcés et des savoir-faire de leur mise en œuvre ; réseaux de producteurs-usagers d'EnR, en boucles locales et solidaires ; réseaux des professionnels de santé et du bien-être pour mieux territorialiser la médecine hospitalière en même temps que la médecine dite « de ville » ; réseaux de production culturelle ; réseaux de relocalisation alimentaire ; réseaux d'acteurs touristiques aux offres complémentaires ; etc.

Un « projet de réseaux », c'est une politique qui part des réseaux existants ou potentiels, dans chacune des trois catégories citées, repère les lacunes ou améliorations possibles, et vise à tirer le bénéfice optimal de l'articulation entre elles (accès / action / production, au sens large des biens et services, exportables comme domestiques).

Ceci dit, cette orientation sur les réseaux n'est pas indifférente aux contextes territoriaux des différentes parties de la Région. Distinguons les situations selon qu'il y domine les enjeux de :

- **Réparation** : des territoires qui ont subi des chocs (économiques, environnementaux...) ou doivent les anticiper à coup sûr. On retrouve l'approche par les handicaps, mais elle n'est pas la seule, ni partout présente ou dominante. Encore bon nombre de vallées industrielles alpines sont concernées ici.
- **Capacitation** : des territoires qui ne sont pas ou n'ont pas été nécessairement malmenés, mais qui sont un peu atones, éteints, sans dynamique de projet, et où il faut réveiller les énergies locales, relancer les envies, réouvrir des perspectives.
- **Territorialisation** : des territoires qui hébergent une gamme assez variée d'activités et de fonctions, mais sans qu'elles tissent ensemble un ancrage commun qui les rend solidaires les unes des autres. Ce développement mal ancré, indifférent au territoire au fond, est toujours fragile dans ses banalités. Beaucoup d'espaces périurbains sont dans ce cas.
- **Bifurcation** : des territoires généralement prospères, mais dont l'économie épuise les ressources non renouvelables (le foncier, le sol, l'eau, la biodiversité, le paysage, ...), si bien que le développement génère ses propres facteurs de déclin. Ici, il faut changer courageusement de modèle de développement, ce qui est toujours difficile tant qu'il est encore actif. Le contraire de « business as usual » en somme.

**Rien de tout ce qui précède n'est propre au rural.** On pourrait dire exactement la même chose ailleurs en AURA, que dans les seuls contextes de faible, ou moindre, densité. C'est normal puisque cela doit pouvoir valoir pour les nouvelles et amples entités spatiales désignées dans le cadre de l'appel à projets LEADER, qui font coexister villes et campagnes, centres et périphéries, à l'échelle de département ou tout comme.

Cette tendance à considérer la « question rurale » dans un ensemble de logiques, de systèmes de territoires, et d'interdépendances qui l'isole de moins en moins, est judicieuse. Le rural n'est plus à part, dans ses modalités, ses enjeux, ses perspectives, ses besoins. Notons pourtant qu'on est là aux antipodes des discours politiques dominants qui continue à faire de la ruralité une revendication distinctive, catégorielle, voire revancharde (contre les villes en général et les métropoles en particulier), en Auvergne Rhône-Alpes au moins autant qu'ailleurs en France.

Martin Vanier